ARD
Alliance Républicaine pour le Développement

COMMUNIQUE DE PRESSE

La répression politique bat un nouveau record en république de Djibouti

La représentation de l'Alliance républicaine pour le développement (ARD) en Europe, membre fondateur de l'Union pour le salut national (USN) en 2013, s'insurge contre le déni de droits qui frappe gravement les Djiboutiennes et les Djiboutiens.

Arrestations et détentions arbitraires se multiplient en répression des moindres propos diffusés sur les réseaux sociaux, ultimes espaces de liberté d'expression aujourd'hui criminalisés pour un pays déjà interdit de presse d'opinion.

Le ministre de la justice et des affaires musulmanes, Moumin Ahmed Cheick, a adressé un message télévisé le 10 février courant sur la RTD (Radio Télévision de Djibouti), organe du gouvernement et unique média national, menaçant de poursuite pour diffamation les auteurs de posts critiques qualifiés de « délinquants d'un genre nouveau ».

Dans un pays où les organisations de l'opposition politique, syndicale ou de la société civile se sont vues délégalisées en représailles pour leur désir de démocratie et de libertés publiques, un semblant d'ouverture de dialogue politique destiné à abuser la communauté internationale a réuni la semaine dernière les seuls partis politiques membres ou affiliés à l'UMP.

L'opposant djiboutien réfugié en France, Mohamed Kadamy, est cité à comparaitre ce 13 février devant un juge du TGI de Paris sur commission rogatoire du gouvernement djiboutien pour des faits liés à des accrochages entre le Front pour la restauration de l'unité et la démocratie (Frud) et l'armée en 2015 à Djibouti, l'incriminé contestant toute implication.

Interviewé ce 10 février 2019 sur France 24 en marge du 32e sommet de l'Union africaine en Éthiopie, le chef de l'État djiboutien a affirmé que seul le peuple pourrait lui demander de se représenter ou pas pour un 5e mandat en 2021, passant sous silence la modification de la constitution en 2011 qui a fait lever la limitation du nombre de mandats présidentiels.

Ismaël Omar Guelleh a affirmé aussi à cette occasion avoir fait porté plainte pour diffamation contre la plainte pour biens mal acquis déposée à Paris en octobre 2018 pour « abus de biens sociaux, détournement de fonds publics, abus de confiance et corruption d'agents publics étrangers contre des membres contre des membres de l'entourage du président de Djibouti ».

La fuite en avant toute du régime outrageusement présidentiel démontre la perte de repères du gouvernement d'Ismaël Omar Guelleh, coupé de sa société civile et isolé dans la Corne de l'Afrique où il est maintenu à l'écart des réformes démocratiques initiées par Addis-Abeba.

Maki Houmed-Gaba
Représentant de l'ARD en Europe
Fait à Paris le 13 février 2019